SANI MARC

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

CLEAN STEEL I

1. IDENTIFICATION

Nom du produit : **CLEAN STEEL I**

Code du produit : **20-10451**

Autres moyens d'identification : Non disponible.

Fournisseur : Sani-Marc Inc.
42 rue de l'Artisan
Victoriaville, Qc
G6P 7E3
1-819-758-1541

Manufacturier : Sani-Marc Inc.
42 rue de l'Artisan
Victoriaville, Qc
G6P 7E3
1-819-758-1541

Utilisations identifiées : Détachant pour acier inoxydable.

Utilisations non recommandées : Ce produit est formulé pour être dilué. Ne pas utiliser non dilué. Lire l'étiquette avant d'utiliser.

Date d'édition (AAAA-MM-JJ) : **2020-05-14**

En cas d'urgence : Téléphone d'urgence: CANUTEC (613) 996-6666 (Frais virés acceptés)

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Les informations contenues dans cette section concernent le produit tel que livré. Contactez votre directeur de compte afin d'obtenir de l'information supplémentaire concernant l'identification des dangers liés aux formes diluées du produit.

Classification du produit : **CORROSION CUTANÉE - Catégorie 1B**
LÉSIONS OCULAIRES GRAVES - Catégorie 1
Dangers pour la santé non classifiés ailleurs - Catégorie 1

Mention d'avertissement : **Danger**

Pictogrammes de danger :

Mentions de danger : Provoque des brûlures du tube digestif.
Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

Conseils de prudence

Généralités : Produit corrosif. Manipuler avec soin. Lire l'étiquette avant utilisation. Garder hors de la portée des enfants.

Prévention : Ne pas respirer les poussières ou brouillards. Se laver les mains soigneusement après manipulation. Des équipements de protection spécifiques sont suggérés pour ce produit. Consulter la section 8 pour les détails. Ne pas respirer les poussières ou brouillards.

Intervention : EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. Ne PAS faire vomir. EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau avec de l'eau. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Rincer avec de l'eau. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Pour tous les types d'exposition, obtenir une assistance médicale si des symptômes apparaissent ou sont sévères.

Stockage : Entreposer dans un endroit approprié.

Élimination : Éliminer le contenu et le récipient conformément à toutes les réglementations locales, régionales, nationales et internationales.

Éléments d'une étiquette complémentaire : Aucune information additionnelle.

Autres dangers qui ne donnent pas lieu à une classification : Peut former un mélange explosible d'air et de poussières en cas de dispersion. La manipulation et/ou la transformation de cette substance peuvent éventuellement générer une poussière capable de provoquer une irritation mécanique des yeux, de la peau, du nez et de la gorge.

3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Substance/préparation : Mélange

Nom	Numéro CAS	% (p/p)
Bisulfate de sodium	7681-38-1	80 - 100
permanganate de potassium	7722-64-7	5 - 10

Les limites d'exposition professionnelle, quand elles sont disponibles, sont énumérées à la section 8.

4. PREMIERS SOINS

Description des premiers soins nécessaires

Contact avec les yeux Rincer immédiatement les yeux à grande eau, en soulevant de temps en temps les paupières supérieures et inférieures. Vérifier si la victime porte des verres de contact et dans ce cas, les lui enlever. En cas d'irritation, consulter un médecin. Les brûlures chimiques doivent être traitées rapidement par un médecin. Consulter un médecin en cas de formation d'ampoules ou de boursouflures ou si les rougeurs persistent.

Contact avec la peau Rincer avec de l'eau. Rincer la peau contaminée avec beaucoup d'eau. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de réutiliser. Laver les vêtements avant de les réutiliser. Retirer les vêtements et les chaussures contaminés. Consulter un médecin si des symptômes se développent. Les brûlures chimiques doivent être traitées rapidement par un médecin. Laver soigneusement les chaussures avant de les remettre. Consulter un médecin en cas de formation d'ampoules ou de boursouflures ou si les rougeurs persistent.

Ingestion Rincer la bouche avec de l'eau. Ne pas faire vomir sauf indication contraire émanant du personnel médical. Les brûlures chimiques doivent être traitées rapidement par un médecin. Consulter un médecin si des symptômes apparaissent.

Inhalation Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Si l'on soupçonne que des fumées sont encore présentes, le sauveteur devra porter un masque adéquat ou un appareil de protection respiratoire autonome. Consulter un médecin si les effets nocifs persistent ou sont graves. Assurez-vous d'une bonne circulation d'air.

Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés

Contact avec les yeux Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit:
douleur
larmoiement
rougeur

Contact avec la peau Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit:
douleur ou irritation
rougeur
la formation d'ampoules peut éventuellement apparaître

Ingestion Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit:
douleurs stomacales

Inhalation Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit:
irritation des voies respiratoires
toux

Note au médecin traitant Traitement symptomatique requis. Contactez le spécialiste en traitement de poison immédiatement si de grandes quantités ont été ingérées ou inhalées.

Voir Information toxicologique (section 11)

5. MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

Moyens d'extinction

Agents extincteurs appropriés Utiliser de très grandes quantités d'eau.

Agents extincteurs inappropriés Aucun connu.

Dangers spécifiques du produit Peut former un mélange explosible d'air et de poussières en cas de dispersion.

Produit de décomposition thermique dangereux Les produits de décomposition peuvent éventuellement comprendre les substances suivantes:
oxydes de soufre
oxyde/oxydes de métal

Mesures spéciales de lutte contre l'incendie En présence d'incendie, circonscrire rapidement le site en évacuant toute personne se trouvant près des lieux de l'accident. Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate. Déplacer les contenants hors de la zone embrasée si cela ne présente aucun risque. Refroidir les conteneurs exposés aux flammes avec un jet d'eau pulvérisée.

Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu Il est impératif que les pompiers portent un équipement de protection adéquat, ainsi qu'un appareil respiratoire autonome (ARA) équipé d'un masque couvre-visage à pression positive.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions individuelles Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate. Évacuer les environs. Empêcher l'accès aux personnes gênantes ou non protégées. Ne pas toucher ni marcher dans le produit répandu. Amorcer les procédures en cas de déversement si nécessaire.

Protection individuelle Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8).

Méthode de nettoyage Contenir les fuites et les ramasser à l'aide de matières absorbantes non combustibles telles que le sable, la terre, la vermiculite, la terre à diatomées. Les placer ensuite dans un récipient pour élimination conformément à la réglementation locale (voir Section 13). Rinçer à l'eau pour le nettoyage final.

7. MANUTENTION ET STOCKAGE

Manutention Il devrait être interdit de manger, boire ou fumer dans les endroits où ce produit est manipulé, entreposé ou traité. Les personnes travaillant avec ce produit devraient se laver les mains et la figure avant de manger, boire ou fumer. Retirer les vêtements et l'équipement de protection contaminés avant de pénétrer dans des aires de repas. Consulter la Section 8 pour d'autres renseignements sur les mesures d'hygiène.

Entreposage et Incompatibilité Entreposer conformément à la réglementation locale. Entreposer dans un endroit isolé et approuvé. Entreposer dans le contenant original à l'abri de la lumière solaire, dans un endroit sec, frais et bien ventilé, à l'écart des substances incompatibles (voir la Section 10), de la nourriture et de la boisson. Éliminer toutes les sources d'inflammation. Séparer des matières comburantes. Garder le récipient hermétiquement fermé lorsque le produit n'est pas utilisé. Les récipients ouverts doivent être refermés avec soin et maintenus en position verticale afin d'éviter les fuites. Ne pas stocker dans des conteneurs non étiquetés. Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant.

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Limites d'exposition professionnelle

Nom des ingrédients	Limites d'exposition
potassium permanganate	**CA Québec Provincial (Canada, 1/2014).** VEMP: 0.2 mg/m³, (en Mn) 8 heures. Forme: La poussière totale. **CA Alberta Provincial (Canada, 4/2009).** 8 hrs OEL: 0.2 mg/m³, (as Mn) 8 heures. **CA British Columbia Provincial (Canada, 6/2017).** TWA: 0.2 mg/m³, (as Mn) 8 heures. **CA Ontario Provincial (Canada, 7/2015).** TWA: 0.2 mg/m³, (as Mn) 8 heures. **CA Saskatchewan Provincial (Canada, 7/2013).** STEL: 0.6 mg/m³, (measured as Mn) 15 minutes. TWA: 0.2 mg/m³, (measured as Mn) 8 heures.

Contrôles d'ingénierie appropriés Utiliser uniquement dans un environnement bien aéré. Si les manipulations de l'utilisateur provoquent de la poussière, des fumées, des gaz, des vapeurs ou du brouillard, utiliser des enceintes fermées, une ventilation par aspiration à la source, ou d'autres systèmes de contrôle automatique intégrés afin de maintenir le seuil d'exposition du technicien aux contaminants en suspension dans l'air inférieur aux limites recommandées ou légales. Les mesures d'ingénierie doivent aussi maintenir les concentrations en gaz, en vapeur ou en poussière en dessous de tout seuil minimal d'explosion. Utiliser un équipement de ventilation anti-explosion.

Mesures de protection individuelle

Protection oculaire/faciale Si les conditions de fonctionnement entraînent de fortes concentrations de poussières, utiliser un masque à poussière. Les expositions prolongées ou intenses peuvent nécessiter de porter un écran facial ou des lunettes de protection anti-éclaboussures. Il est minimallement suggéré de porter des lunettes de sécurité lors de l'utilisation ou la manipulation de ce produit.

Mains et Protection du corps Il est suggéré de porter des gants résistants aux produits chimiques lors de l'utilisation ou la manipulation de ce produit.

Il est suggéré de porter un tablier de sécurité lors de l'utilisation ou la manipulation de ce produit.

Protection respiratoire Il est suggéré de porter un masque anti-poussières lors d'expositions intenses ou prolongées.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

État physique	Solide. [Poudre.]	**pH**	1.4 [Conc. (% poids / poids): 1%]	**Point d'éclair**	[Le produit n'entretient pas une combustion.]
Couleur	Pourpre.	**Densité relative**	Non disponible.	**Point de fusion**	Non disponible.
Odeur	Inodore.	**Viscosité**	Non disponible.	**Point d'ébullition**	Non disponible.
Seuil olfactif	Non disponible.	**Tension de vapeur**	Non disponible.	**Point d'inflammation** :	Non disponible.
Solubilité dans l'eau :	Non disponible.	**Densité de vapeur** :	Non disponible.	**Taux d'évaporation** :	Non disponible.
Température de décomposition :	Non disponible.	**Température d'auto-inflammation** :	Non disponible.		

Coefficient de partage n-octanol/eau : Non disponible.

Inflammabilité (solides et gaz) : Non disponible.

Limites inférieure et supérieure d'explosion (d'inflammation) : Non disponible.

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité Aucune donnée d'essai spécifique à la réactivité disponible pour ce produit ou ses ingrédients.

Stabilité chimique Le produit est stable.

Matériaux incompatibles Réactif ou incompatible avec les matières suivantes :
matières oxydantes

Conditions à éviter Éviter la formation de poussière pendant la manipulation et éviter toutes les sources d'inflammation possibles (étincelle ou flamme). Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Pour éviter un incendie ou une explosion, pendant le transfert d'un produit, dissiper l'électricité statique en mettant à la terre et en attachant les récipients et l'équipement avant le transfert du produit. Empêcher l'accumulation de poussière.

Risque de réactions dangereuses Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucune réaction dangereuse ne se produit.

Produits de décomposition dangereux Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucun produit de décomposition dangereux ne devrait apparaître.

11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Voie d'exposition Voies d'entrée probables : Cutané, Inhalation.
Voies d'entrée non probables : Orale.

	Effets aigus potentiels sur la santé	Symptômes
Contact avec les yeux	Une exposition à des concentrations atmosphériques au-dessus des limites d'exposition réglementaires ou recommandées peut éventuellement entraîner une irritation des yeux. Peut provoquer des brûlures aux yeux	Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit: douleur larmoiement rougeur
Contact avec la peau	Peut causer des brulures cutanées	Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit: douleur ou irritation rougeur la formation d'ampoules peut éventuellement apparaître
Ingestion	Corrosif pour le tube digestif. Provoque des brûlures. Peut causer des brûlures à la bouche, à la gorge et à l'estomac.	Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit: douleurs stomacales
Inhalation	Une exposition à des concentrations atmosphériques au-dessus des limites d'exposition réglementaires ou recommandées peut éventuellement entraîner une irritation du nez, de la gorge et des poumons. L'inhalation de vapeurs ou bruine peut causer l'irritation des voies respiratoires.	Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit: irritation des voies respiratoires toux

Données toxicologiques

Nom du produit ou de l'ingrédient	Résultat	Espèces	Dosage	Exposition
Bisulfate de sodium	DL50 Orale	Rat	2490 mg/kg	-
potassium permanganate	DL50 Orale	Rat	750 mg/kg	-

Renseignements sur les effets toxicologiques

Mutagénicité Aucun effet important ou danger critique connu.

Tératogénicité Aucun effet important ou danger critique connu.

Effets sur le développement Aucun effet important ou danger critique connu.

Effets sur la fertilité Aucun effet important ou danger critique connu.

Sensibilisation Non disponible.

Cancérogénicité Aucun effet important ou danger critique connu.

12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Données sur l'écotoxicité

Nom du produit ou de l'ingrédient	Résultat	Espèces	Exposition
Bisulfate de sodium	Aiguë CE50 190 mg/l	Daphnie - Daphnia magna	48 heures
potassium permanganate	Aiguë CE50 0.45 mg/l Eau douce	Algues - Pseudokirchneriella subcapitata - Phase de croissance exponentielle	72 heures
	Aiguë CE50 990 µg/l Eau douce	Crustacés - Crangonyx pseudogracilis - Adulte	48 heures
	Aiguë CE50 0.084 ppm Eau douce	Daphnie - Daphnia magna	48 heures
	Aiguë CL50 0.354 mg/l Eau douce	Poisson - Ictalurus punctatus - Juvénile (jeune à l'envol, larve de poisson, porcelet sevré)	96 heures
	Chronique NOEC 0.196 µg/l Eau douce	Poisson - Ictalurus punctatus - Adulte	4 semaines

Persistance et dégradation : Inconnu **Potentiel de bioaccumulation** : Inconnu **Mobilité dans le sol** : Inconnu **Autres effets nocifs** : Inconnu

13. DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

Méthodes d'élimination Éliminer le contenu et le récipient conformément à toutes les réglementations locales, régionales et nationales en vigueur.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

	Numéro ONU	Désignation officielle de transport de l'ONU	Classe de danger relative au transport	Groupe d'emballage	Placard TMD
Classification pour le TMD	UN1759	UN 1759 SOLIDES CORROSIF N.S.A (permanganate de potassium)	8	III	

Produit classé selon les sections suivantes des Règlements sur le transport des marchandises dangereuses : 2.40-2.42 (Classe 8), 2.7 (Marque de polluant marin).
La marque de polluant marin n'est pas obligatoire lors du transport routier ou ferroviaire.

Autres informations Se référer aux documents d'expédition pour l'information spécifique concernant le DOT, IMDG ou l'IATA.

15. INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

Listes canadiennes

INRP canadien Les composants suivants sont répertoriés: Manganèse (et ses composés)

Substances toxiques au sens de la LCPE (Loi canadienne sur la protection de l'environnement) Aucun des composants n'est répertorié.

Inventaire du Canada Tous les composants sont répertoriés ou exclus.

Listes internationales

États-Unis Tous les composants sont répertoriés ou exclus.

16. AUTRES INFORMATIONS

Hazardous Material Information System (États-Unis)

Danger sur la santé	2
Risque d'incendie	0
Réactivité	1
Protection personelle	C

Date d'édition/Date de révision (AAAA-MM-JJ) : 2020-05-14

Élaborée par : **Département des affaires règlementaires**

Sani-Marc Inc.
42 rue de l'Artisan
Victoriaville, Qc
G6P 7E3
1-819-758-1541

Avis au lecteur

Au meilleur de nos connaissances, l'information contenue dans ce document est exacte. Toutefois, ni le fournisseur ci-haut mentionné, ni aucune de ses succursales ne peut assumer quelque responsabilité que ce soit en ce qui a trait à l'exactitude ou à la complétude des renseignements contenus aux présentes. Il revient exclusivement à l'utilisateur de déterminer l'appropriation des matières.
Toutes les matières peuvent présenter des dangers inconnus et doivent être utilisées avec prudence. Bien que certains dangers soient décrits aux présentes, nous ne pouvons garantir qu'il n'en existe pas d'autres.